

Conditions générales d'inscription

Département Terminales

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée **avant** la date de démarrage du stage choisi (quel qu'en soit le motif) **sera intégralement remboursée**. Une fois le stage commencé, il est dû dans son intégralité.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire

disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

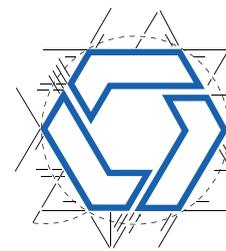
Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les accepter.

Montant total de l'inscription Fait à le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat



Prépaspup

Groupe Ipesup



FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019

Écoles d'ingénieurs accessibles après le bac

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél. mobile étudiant Tél. mobile parents

E-mail @

Établissement fréquenté en 2018-2019

Études envisagées après le bac

Notes moyennes et note de l'écrit du bac français

Maths Phys-Chimie Anglais Bac

Concours présenté(s) Puissance Alpha Avenir GEIPI/Polytech Advance

STAGE(S) CHOISI(S)

Stages 2018-2019 :

Initiation N°1 (22-26 octobre) **Initiation N°2** (26-30 décembre)

Hiver n°1 (18-22 février) **Hiver n°2** (25 fév.-1^{er} mars)

Puissance Alpha
 Avenir
 Stage mixte

Puissance Alpha
 Avenir
 Stage mixte

Stage week-ends 2019

Week-ends 2019 (16-17 mars + 30-31 mars)

Concours blanc supplémentaire 2019

Dim. 24 mars, orientation Puissance Alpha

Stages de printemps 2019

Printemps n°1 (15-19 avril) **Printemps n°2** (22-26 avril)

Puissance Alpha
 Avenir
 Stage mixte

Puissance Alpha
 Avenir
 Stage mixte

Stages week-end spécial "GEIPI-Polytech" 9-10 février 9-10 mars 6-7 avril

Stage de préparation à l'entretien 23 février 2019

Date et signature
obligatoires ci-contre

Conditions générales d'inscription

Département Terminales

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée **avant** la date de démarrage du stage choisi (quel qu'en soit le motif) **sera intégralement remboursée**. Une fois le stage commencé, il est dû dans son intégralité.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire

disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la l'accès sur la rue.

Affranchir
au tarif
lettre en
vigueur

Melle - M.

Visa PRÉPASUP

16 B, rue de l'Estrapade, 75005 Paris

Prépasup

CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

Paris, le Mademoiselle, Monsieur,
nous avons bien reçu votre inscription à nos stages "Écoles d'ingénieurs accessibles après le baccalauréat" 2018-2019 et vous en remercions.

Stage 2018-2019

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Initiation N°1 (22-26 octobre) | <input type="checkbox"/> Initiation N°2 (26-30 décembre) |
| <input type="checkbox"/> Hiver n°1 (18-22 février) | <input type="checkbox"/> Hiver n°2 (25 fév.-1 ^{er} mars) |
| <input type="checkbox"/> Puissance Alpha | <input type="checkbox"/> Puissance Alpha |
| <input type="checkbox"/> Avenir | <input type="checkbox"/> Avenir |
| <input type="checkbox"/> Stage mixte | <input type="checkbox"/> Stage mixte |

Stage week-ends 2019

- Week-ends 2019 (16-17 mars + 30-31 mars)

Concours blanc supplémentaire 2019

- Dim. 24 mars, orientation Puissance Alpha

Stages de printemps 2019

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Printemps n°1 (15-19 avril) | <input type="checkbox"/> Printemps n°2 (22-26 avril) |
| <input type="checkbox"/> Puissance Alpha | <input type="checkbox"/> Puissance Alpha |
| <input type="checkbox"/> Avenir | <input type="checkbox"/> Avenir |
| <input type="checkbox"/> Stage mixte | <input type="checkbox"/> Stage mixte |

Stages week-end spécial "GEIPI-Polytech" 9-10 février 9-10 mars 6-7 avril

Stage de préparation à l'entretien 23 février 2019

Votre dossier est complet incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :